

NOTRE VILLAGE

# CADOURS

2019

A photograph of the facade of a church in Cadours. The church is built with light-colored stone and has a large arched doorway. A bell tower is visible on the left side. The year '2019' is overlaid in large, golden, 3D-style numbers across the center of the image.

## ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Les manifestations
- Le mot des associations

## DOSSIERS

- Travaux d'aménagement réalisés
- Réduction des déchets
- Stérilisation des chats : tous concernés
- Un peu d'Histoire : Le couvent de Cadours

## ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



Le temps passe et les années filent... Quand une année se termine, une nouvelle commence et on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

2018 aura été une année âpre pour les collectivités territoriales avec, encore, la baisse de certaines dotations, la suppression de la taxe d'habitation sans visibilité sur sa compensation mais aussi la disparition des emplois aidés qui ont impacté le fonctionnement et les finances de notre commune.

Recettes altérées et charges en hausse, la gestion des communes depuis ces dernières années s'est compliquée et les choix dans nos investissements deviennent problématiques. En voulant réformer à tout va les collectivités, des menaces pèsent sur nos institutions. Ces changements étant choisis de façon unilatérale et réalisés au forceps, l'équilibre des territoires s'en trouve ébranlé, incertain et la proximité décisionnelle écartée ou éloignée.

Hier c'était les régions et, plus près de nous, les communautés de communes.

Demain qu'en sera-t-il du Conseil Départemental que certains souhaitent démembrer au profit d'une métropole avide, sans partage, sans politique de redistribution des richesses, menaçant ainsi, les équilibres et les aménagements de nos territoires ruraux ?

Malgré tout, cela ne doit pas remettre en cause l'animation de notre commune, son dynamisme, son attractivité et ne doit pas nous conduire à la morosité, au repli sur soi ou à l'inertie. Cela doit, au contraire, nous inviter à beaucoup plus de volontarisme, de solidarité et ce n'est que tous ensemble que nous réussissons.

Le rôle d'une commune est de donner une place à chacun, de rassembler, d'anticiper l'avenir et de favoriser le vivre ensemble.

C'est bien à l'échelon communal que nous pouvons identifier, initier, proposer et mener à bien des projets de proximité qui correspondent aux attentes des habitants de tout âge.

Ce qui anime vos élus c'est la conduite d'actions et de projets pour construire une commune qui évolue avec ses habitants, tout en valorisant son histoire, en protégeant un mode et un cadre de vie dont nous sommes les héritiers, mais aussi les garants.

Souhaitons, en ces temps troublés où les difficultés économiques et sociales affectent le quotidien d'un trop grand nombre de personnes, que nous nous retrouvions dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances.

Il nous faut garder confiance dans notre capacité à relever les défis de demain et à œuvrer pour la transformation et l'animation de notre commune.

Notre journal d'information ne saurait être exhaustif tant la diversité de l'action communale est une réalité. Impossible de retranscrire tout ce que vos élus et agents peuvent entreprendre chaque jour pour entretenir et maintenir notre patrimoine, nos structures, tout en assurant les services attendus par nos administrés, en préparant l'avenir et en faisant face aux urgences et imprévus du quotidien.

Je voudrais remercier l'ensemble des personnels communaux qui œuvre toute l'année pour notre territoire et notre bassin de vie, tant dans nos écoles qu'aux services techniques et administratifs.

Je remercie bien volontiers, toutes celles et ceux qui à des titres divers collaborent à la vie communale, acteurs économiques, entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et bien évidemment les associations et leurs bénévoles qui animent la commune et contribuent à son dynamisme, à son rayonnement dans l'intérêt de partager et de toujours mieux vivre ensemble.

Je vous souhaite de vivre une année 2019 dans le maintien de la santé pour vous et vos proches. Nous resterons et demeurons à votre écoute avec la volonté de toujours avancer, avec plus de conviction et de foi dans l'avenir.

C'est donc avec un immense plaisir que je vous présente, en mon nom, au nom de mes Adjoints et de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, des vœux de bonne année.

Que 2019 vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, beaucoup de bonheur et de sérénité.

Bonne et heureuse année !

Votre maire,  
Didier LAFFONT

PS : J'aurai grand plaisir à vous accueillir, entouré de l'équipe municipale, le samedi 5 janvier 2019 à 17h00 pour la cérémonie des vœux.



# Informations municipales

## RENNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public et des économies d'énergie, notre commune a demandé au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) de réaliser un diagnostic concernant notre village. L'éclairage public est une des premières sources de consommation d'électricité des communes. Le SDEHG a réalisé ce diagnostic en 2018 et a proposé un

plan pluriannuel incluant une priorisation des réalisations.

Une première tranche de travaux a débuté en décembre dernier. En plus du remplacement de coffrets de commande vétustes (pour un coût de 5 876 €) et la mise en place d'horloges astronomiques (pour un coût de 5 285 €), il a été décidé de rénover une partie de l'éclairage public en passant à des lampes de type LED. Cela concerne les rues d'Essling, d'Eylau, Pasteur, Dastarat et des Fossés (c'est-à-dire principalement de la rue de la Poste jusqu'à la Mairie en passant par le Monument aux Morts et la place du Marché à l'Ail). Le coût correspondant s'élève à 61 875€. Il est à noter que le SDEGH prend à sa charge 80% de ces dépenses. L'amortissement pour la part restante, à la charge de notre commune, est prévu sur une période de 7 à 10 ans.

## AIRES DE JEUX



En 2018, deux structures de jeu extérieures ont été installées sur notre commune. Elles ont été fournies par l'entreprise Sud Environnement localisée à Bressols (82). La première a été mise en place en septembre, dans la cour de l'École Maternelle, en vue d'une utilisation par les élèves de cette école ainsi que par les enfants fréquentant le Centre de Loisirs. Cette acquisition est à la charge du Service Entente Scolaire, pour un coût de 7499,91 € HT (soit 8999,89 € TTC). Une demande d'aide au financement a été faite auprès de partenaires institutionnels de la Haute-Garonne.

La deuxième aire de jeu a été implantée dans le jardin derrière la mairie. Ce parc ombragé, déjà régulièrement fréquenté, est un espace public en libre accès et vise à être un lieu de rencontre, d'échange et de partage. Ce matériel est un complément aux installations ludiques déjà existantes (au jardin public). Il est composé d'une structure de jeu et d'un jeu sur ressort. C'est une occasion donnée aux enfants et pré-ados de s'amuser et de développer leurs capacités motrices. Le coût de cet équipement s'élève à 6176,00 € HT (soit 7411,20 € TTC).

## AIRE DE FITNESS



Depuis le début du mois de Septembre, une aire de fitness est à disposition au stade municipal. Elle est un complément aux installations sportives déjà existantes et notamment au City Park (terrain multisport) déjà implanté depuis 2017.

Cet ensemble d'équipements extérieurs est un terrain public, en libre accès. Pour les pré-ados jusqu'aux séniors, il permet des activités de mise en forme: de la musculation, du stretching (étirement) et du cardio-training (exercice d'endurance). L'aire est composée d'une station Cross Fit (permettant une pratique nouvelle de musculation urbaine basée sur le poids du corps), d'un combiné Push-Pull (pour un travail sur le haut du corps, en accès aux personnes à mobilité réduite), d'un rameur (visant le développement des muscles des épaules, biceps, triceps et dorsaux) et d'un duo adducteurs (pour un travail sur les muscles fessiers, adducteurs et cuisses). Cet espace vise à être un lieu de rencontre, d'échange et de partage autour des valeurs positives véhiculées par le sport.

Les appareils ont été conçus par la société française FreeTness Energy et fournis par l'entreprise Sud Environnement localisée à Bressols (82). Cette installation, dont le coût s'élève à 9950 € HT (soit 11940 € TTC), est financée en partie par une subvention du Conseil Départemental (40% de son montant HT).

## HORAIRES DE LA DECHETERIE

La déchèterie de Cadours vous accueille les vendredis et samedis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le dimanche de 14h à 16h30.



## ESPACE JEUNES CADOURS

Depuis le 8 décembre 2018, l'espace jeunes accueille les enfants dès 11 ans. C'est un lieu chaleureux où il fait bon vivre, se retrouver, pratiquer des activités culturelles, de loisirs...

C'est un lieu où les jeunes peuvent trouver des informations sur leurs préoccupations du moment : actualité, santé, formation, études, orientation, citoyenneté, construire des projets collectifs ou personnels ou tout simplement rencontrer d'autres jeunes ! Les animateurs sont là pour répondre aux attentes des jeunes et les accompagner dans leurs démarches. Dans les services proposés, il y a l'aide aux devoirs, qui est un dispositif sous forme d'étude surveillée après la classe, dans une ambiance studieuse et un lieu calme afin que le jeune puisse se concentrer. Cette aide est gratuite.

Pour l'accueil du mercredi et des vacances scolaires, une participation financière est demandée aux familles selon la grille tarifaire présente sur le site de la mairie de Cadours. L'inscription se fait via le dossier unique et le portail famille.

Les horaires : mardi et jeudi de 17h30 à 19h et le mercredi de 12h à 18h30.

Pour plus d'informations, contactez la mairie de Cadours au 05.61.85.85.20 ou par mail [pointjeunes@mairie-cadours.fr](mailto:pointjeunes@mairie-cadours.fr) ou en suivant notre Facebook «Espace Jeunes Mairie de Cadours».

## POMPIERS DE CADOURS

Près de 20000 personnes sont victimes en France d'un accident domestique, sur la route, au travail, etc.

Etre formé aux gestes de premiers secours, c'est donner une chance aux victimes d'être sauvées en attendant l'intervention d'un médecin, du SAMU ou des sapeurs-pompiers.

C'est pour former aux gestes qui sauvent, que les sapeurs-pompiers vous invitent à suivre la formation PSC1. Et de nouvelles sessions de formation PSC1, (formation de secourisme, dispensée par des sapeurs-pompiers diplômés) seront prochainement ouvertes à Cadours. Pour tous renseignements à ce sujet, veuillez contacter la mairie de CADOURS.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### VŒUX DU NOUVEL AN

Monsieur le Maire de Cadours et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la réception de la municipalité le samedi 5 janvier 2019 à 17h à la salle du cinéma, mairie de Cadours.

### FÊTE DES AÎNÉS

Le repas des aînés, offert par la municipalité et le CCAS de Cadours, aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à 12h00 à la salle du foyer communal. Les personnes de 70 ans et plus sont invitées à venir partager un moment de rencontre et de détente en compagnie des artistes Sylvio et Nathalie, présents pour animer le repas.

### JOURNÉE CITOYENNE

Nous vous convions à venir assister à la première réunion publique pour l'édition 2019 de la journée citoyenne de Cadours qui se déroulera le vendredi 25 janvier à 20h30 à la salle polyvalente de Cadours. La réunion sera consacrée à la date de la journée et aux diverses actions à réaliser avant et pendant la journée.

Toutes les personnes souhaitant se mobiliser pour cette journée et mettre leurs diverses compétences au service de toute la communauté sont conviées à y assister.

### COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, le Conseil Municipal aux côtés des associations représentatives des anciens combattants invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations.

## ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### FÊTE DU 14 JUILLET

La Fête Nationale a été célébrée à Cadours le vendredi 13 juillet. Bal ambiance-musette avec l'orchestre de Christian LAVAIL, sous la Halle aux marchands et feu d'artifice pyrotechnique sur une musique «Pulse of life», à la place du Marché à l'ail, ont divertis la population présente pour regarder le ciel.

### FÊTE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS



La fête de l'ail violet de Cadours s'est déroulée les 25 et 26 août 2018 avec un remaniement du programme très bien accueilli par les visiteurs, et un recentrage de la Fête au cœur du village, avec l'exposition d'ail violet sous notre belle Halle aux Marchands. Même si le samedi a dû faire face aux aléas météorologiques pour la randonnée pédestre et le concours de labour, la formule guinguette en plein air du cochon de lait à la broche pour le repas du soir a finalement trouvé repli sous la halle aux sports. S'en est suivi un spectacle de feu et pyrotechnie épatant, La Flammèche de Tristan (par la Cie Les Vaguabondes) ainsi qu'une animation musicale avec DJ Nico. Le lendemain, la messe a été animée au son du gospel du Groupe vocal de Roques, et par le défilé des diverses Confréries, invitées pour l'occasion. L'après-midi, consacrée au battage, a ensuite fait place dans les airs au spectacle de fauconnerie (par Le Parc aux Rapaces de Madiran).

Tout au long du week-end, en plus des animations musicales par Les Souris Volantes et le Carabal Trio, diverses animations gratuites étaient également proposées aux enfants : balades à dos d'ânes, ferme pédagogique, sculpteur de ballon, etc. Le programme 2019 est en cours d'élaboration et les béné-

# Cérémonies et manifestations festives

voles sont l'ingrédient indispensable pour faire vivre une fête. Alors, nous invitons activement toutes les âmes volontaires à venir nous rejoindre et à nous contacter à l'adresse mail : [concoursagricolecadours@gmail.com](mailto:concoursagricolecadours@gmail.com)

Nous convions également tous les artistes en herbe ou confirmés, à se présenter au concours à l'ail avec un sujet artistique. Ensemble, faisons perdurer la Fête de l'Ail violet de Cadours. Merci à tous !

## ❖ FÊTE LOCALE

La Fête locale s'est déroulée les 7, 8 et 9 Septembre 2018.

Le vendredi soir : apéritif et petit marché gourmand, animé par le podium DJ Le FLEO.

Le samedi matin, reprise des festivités avec le passage de la transhumance des moutons de PASCAL, qui partaient des prairies d'Encausse (Gers) pour rejoindre la bergerie à Lagraulet Saint-Nicolas (Haute-Garonne). Un arrêt-repos pour tout le monde à midi sur la place du village, avec une restauration sous la halle préparée par l'équipe du Comité des fêtes, suivi l'après-midi par le challenge Louis Bienes organisé par l'association de la pétanque, où de nombreux pétanqueurs s'étaient donnés rendez-vous. Journée qui s'est achevée par un apéro-repas HAPPY HOURS, animé par l'orchestre de variétés MAD sous la halle et qui a rassemblé beaucoup de monde. Et pour les moins jeunes, un bal musette avec l'orchestre Alain BRINGAY les attendait au foyer.

Le dimanche : la messe chantée à 11h, suivie du recueillement devant le Monument aux morts, avec le traditionnel dépôt de gerbes rendant hommage aux jeunes du village, morts durant les guerres. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé pour le verre de l'amitié offert avec plaisir par le Comité des Fêtes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, les visiteurs et aussi la sympathique équipe de nos forains qui, comme chaque année, sont présents à cette manifestation.

## ❖ INAUGURATION DE LA CHAPELLE ST-HILAIRE RESTAURÉE



La chapelle Saint-Hilaire située au cimetière a été restaurée par la municipalité avec l'aide d'un financement croisé, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de la Fondation du Patrimoine.

L'inauguration s'est déroulée le 2 novembre 2018, en présence de nombreux Cadoursiens et paroissiens. A cette occasion, une messe a été célébrée par l'Abbé François de l'Arboust, suivie par une bénédiction des sépultures.

A l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité a été partagé à la Mairie de Cadours.

## ❖ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Cadours a célébré le Centième anniversaire de l'Armistice de la Guerre de 1914-1918, le 11 novembre 2018. Au cours de la cérémonie, les collégiens ont lu différentes lettres écrites par les Poilus à leurs familles, depuis le front. Rappelons que 130 jeunes Cadoursiens avaient été mobilisés pour combattre et que 21 d'entre eux ont perdu la vie durant les hostilités.

Après cette émouvante cérémonie, le verre de l'amitié a été servi au foyer communal.

## ❖ EXPOSITION AU COLLÈGE JOSEPH REY

Depuis plusieurs années, le collège Joseph Rey de Cadours accueille et met à l'honneur divers artistes locaux en devenant le lieu d'exposition de leur travail. Cette fin d'année 2018 a été consacrée à l'artiste peintre montalbanais Raymond Dirlès. Et une cinquantaine d'acryliques sur toile, assemblages et sculptures ont ainsi été présentés au public et aux élèves, du 12 novembre au 14 décembre 2018.

Au programme pour les élèves du collège, dans le cadre du projet pédagogique organisé par les professeurs du collège : échanges avec l'artiste sur son travail et sa manière de peindre, puis expérimentation de l'art abstrait. De quoi sans doute révéler des vocations auprès de nos jeunes.

## ❖ NOËL DES ENFANTS



Cette année, les enfants de Cadours ont eu le plaisir d'assister au spectacle Chango - Le Tambour Magique. Un voyage interactif dans le monde merveilleux de la Musique, entre conte, chansons et rythmes entraînants. S'en est suivi le traditionnel goûter avec remise des cadeaux par le Père-Noël.



# Le mot des associations

## AIL VIOLLEY-BALL

L'Ail Violley Ball Cadours s'agrandit : l'équipe de séniors existante a recruté de nouveaux joueurs, depuis septembre, une jeune équipe (15/17 ans) a été créée. Pour cette saison 2018-2019, nos deux formations participent respectivement à leur championnat de catégorie. Notre recrutement est toujours en cours pour les équipes séniors et jeunes. N'hésitez pas à venir essayer le volley-ball et vous inscrire. Présence le mercredi après-midi et soir au gymnase. Pour tous renseignements : [ailviolleyball@outlook.com](mailto:ailviolleyball@outlook.com) ou 07.89.47.95.93

Infos site :

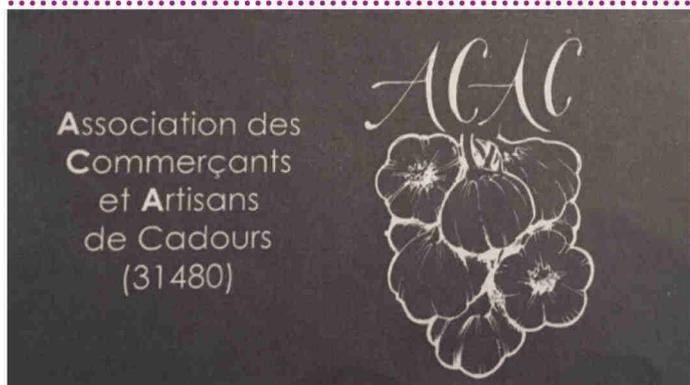
<https://www.facebook.com/ailviolleyball/?ref=settings>

## ASSOCIATION CARNAVAL



Cette année encore, l'Association Carnaval vous a fait profiter de 3 marchés nocturnes durant la saison estivale, les 21 juillet, 4 août et 1er septembre.

## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



Cette année encore, l'Association des Commerçants et Artisans de Cadours vous divertit avec deux lotos : le 2 décembre 2018 et le 10 février 2019. Nous vous attendons nombreux pour le prochain.

Et dans les activités passées, nous avons participé lors du rallye midi-minuit, au petit déjeuner (par l'achat de collation), décoré les rues de Cadours avec nos vitrines et sapins aux couleurs des Fêtes de fin d'année et vous avez pu avoir le plaisir de nous retrouver le 12 décembre 2018 au marché de plein vent pour vous offrir chocolat et vin chaud. Cette année, a

également été l'occasion d'un partenariat avec l'EHPAD Saint-Jacques de Cadours, présents pour vendre leurs créations. Nous sommes heureux de cette union.

Nous avons également plaisir à vous faire découvrir le nouveau logo de l'association.

Et retrouvez-nous toute l'année dans vos commerces de proximité.

## CIRCUIT DE CADOURS LARÉOLE



Cette année 2018 a marqué le début d'anniversaires importants pour notre circuit. 1948-2018 : 70 ans d'existence de courses automobiles dans la région cadoursienne. Même si aujourd'hui le circuit formé de 3 départementales ouvertes à la circulation n'accueille qu'une rétrospective le 1er week-end de septembre, ce lien entre Cadours et l'automobile reste intact. Chaque année plus de 1000 personnes se pressent autour du circuit pour admirer les belles mécaniques et plus de 100 passionnés viennent tourner avec leurs véhicules auto ou moto. Et ce, sans compter les visiteurs qui viennent avec leurs anciennes.

2019 marque le 70ème grand prix cadoursien et 2020 commémorera la disparition du champion Raymond Sommer sur nos terres.

Sans oublier le 6ème rallye Midi minuit qui a réuni fin octobre une trentaine d'équipages - pour beaucoup locaux - pour une balade de plus de 300km.

De belles pages restent donc encore à écrire.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE



L'Association des Parents d'Elèves de l'École Maternelle (APEEM) organise chaque année différents événements afin de collecter des fonds au profit de l'école maternelle.

# Le mot des associations

Une première vente de gâteaux s'est tenue sur le marché de Cadours le 14 novembre dernier. Nous remercions tous les gourmands venus se régaler sur notre stand. Les bénéfices récoltés ont permis d'offrir aux enfants de l'école un goûter de Noël. Les photos de cette journée seront visibles tout le mois de janvier dans les couloirs de l'école.

Une seconde vente de gâteaux se tiendra en mai. Votre accueil généreux nous permettra, cette année encore, d'offrir aux enfants une journée châteaux gonflables en fin d'année scolaire.

Les parents de l'association organisent également diverses opérations (vente de calendriers, de chocolats de Pâques, tombola, etc.) destinées aux parents de l'école, et dont les bénéfices permettent de financer des projets, sorties scolaires ou achat de matériel pour l'école. L'an dernier, l'APEEM a ainsi pu faire un don de 600€ à la coopérative scolaire, et offrir deux vélos pour la cour de récréation.

N'hésitez pas à suivre nos opérations sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/apeemcadours>

## ECOLE DE MUSIQUE



Après des vacances bien méritées, l'Ecole de Musique des Coteaux de Cadours a repris ses activités. La journée des inscriptions s'est déroulée parallèlement à celle des autres Associations. L'effectif de l'Ecole a légèrement diminué, passant de 89 inscrits sur la saison passée à environ 70 cette année. Malgré cela, nous enregistrons de nombreux élèves en chant, en éveil, en batterie et si on note une baisse en guitare et piano, le nombre d'élèves dans ces deux dernières disciplines reste élevé. Le violon reste stable. Le solfège adulte, lui, s'est arrêté temporairement.

Mais cela n'a pas entamé notre désir de continuer et de nombreux projets et représentations sont déjà à l'ordre du jour : Concert de Noël le 15 décembre, Concert Rock le 15 février, Concert de Professeurs le 23 mars, Concert Classique dans l'église de Cadours le 30 mars, Festival piano « Haut les mains » les 15 et 16 Juin et notre spectacle de fin d'année sous la grande halle aux marchands le 29 juin. Retenez ces dates qui seront bien sûr confirmées au fur et à mesure.

Entre temps, n'hésitez pas à passer à l'Ecole et nous faire vos remarques, vos souhaits pour améliorer encore notre Ecole.

Notre site Internet est [www.ecole-musique-cadours.com](http://www.ecole-musique-cadours.com) et nos coordonnées sont toujours [cadours.ecole.musique@gmail.com](mailto:cadours.ecole.musique@gmail.com) Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook « eolemusiquecadours ». A très bientôt.

## KARATÉ - SHOTOKAN



De la graine de champions...

Les championnats départementaux katas se sont déroulés dans le Comminges le 3 novembre 2018 avec 12 représentants pour le KSC. Une moisson de médailles a été remportée par nos jeunes avec 2 médailles d'or, 2 d'argent et 2 de bronze en individuels le matin et l'après-midi, en équipes 1 médaille d'or et 1 médaille de bronze. Bravo à nos licenciés et un grand merci aux coaches qui entraînent et assurent le suivi lors des compétitions. Le karaté-Shotokan-Cadours est le club qui a ramené le plus de médailles parmi toutes les associations présentes. Le KSC accueillent les enfants, en baby-karaté, à partir de 4 ans (dans l'année sportive) jusqu'à 6 ans. L'enseignement dispensé est de qualité en alternant initiation au karaté, activités ludiques, éveil corporel et engagement citoyen. Le groupe ne demande qu'à s'étoffer et vos petits ne pourront que s'épanouir au sein du club en participant collectivement aux cours encadrés par des professeurs confirmés, assistés de jeunes formés par la FFKAMA et financés par l'association.

Le body-karaté a toujours autant de succès avec 2 cours par semaine en soirée. Les jeunes, adolescents et adultes complètent les effectifs du club qui ne demandent qu'à augmenter... alors rejoignez le KSC riche par sa diversité, son enseignement sportif et sa convivialité.

## ASSOCIATION LECTURES ET DÉCOUVERTES

L'association Lectures et Découvertes organise chaque année deux bourses aux vêtements et le vide-grenier à l'occasion de la fête de l'ail fin août. Ces manifestations permettent de créer des liens sociaux avec des familles qui profitent de bonnes affaires pour habiller petits et grands à des prix raisonnables, à d'autres de vider les placards...

Les bénéfices de ces manifestations permettent d'organiser des ateliers gratuits pour les enfants et l'acquisition de livres pour la bibliothèque de l'école élémentaire. Le préfabriqué dans la cour accueille la BCD et offre un lieu de lecture et de repos aux enfants tant pendant le temps scolaire que périscolaire. Elle participe aussi aux ateliers TAP de 16h à 16h45 à la rentrée de janvier et de février avec des ateliers lecture et contes.



La prochaine bourse aura lieu les 30 et 31 mars prochains à la salle du foyer de Cadours. Rappelons que l'association ne prend aucun bénéfice sur les ventes : 5 euros la liste de 26 articles seulement pour le vendeur et des prix nets pour les acheteurs. Renseignements et inscriptions au 06.88.76.61.03 ou 06.49.70.92.37 ou par mail [lecturesetdecouvertes@gmail.com](mailto:lecturesetdecouvertes@gmail.com)

## LES MAJORETTES DE CADOURS



L'association qui a fêté ses 10 ans l'année dernière a pris en septembre un nouveau virage avec une nouvelle coach et une nouvelle équipe encadrante. De nombreuses recrues ont été faites à cette occasion. Ce sont 20 majorettes qui travaillent désormais pour préparer chorégraphies et championnat pour cette saison 2018/2019.

Dès le mois de mars, l'équipe sera prête pour offrir aux comités des fêtes et autres organisations une prestation de qualité.

Les majorettes organiseront le samedi 22 juin prochain un gala de fin d'année sous la halle aux marchands avec soirée animée par un DJ et grillades. Les informations seront communiquées par affichage au printemps.

Si vous êtes intéressée par cette activité vous pouvez toujours contacter Anaïs au 06.14.09.10.95 ou par mail [majorettesde-cadours@gmail.com](mailto:majorettesde-cadours@gmail.com)

## LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

L'association a changé de nom le 3 septembre 2016 et de responsable cette année. Son président est maintenant Monsieur Franck Simon. Il souhaite continuer et améliorer le fonctionnement de l'ensemble des sections.

La structuration ou restructuration des petites sections est à l'étude. De nouveaux projets, de nouveaux ateliers se mettent en place:

Le théâtre a commencé avec ses répétitions le mercredi soir de 20h30 à 21h30.

Un moment appelé « rencontre » permet aux anciens comme aux jeunes de se retrouver les deuxième et quatrième vendredis du mois de 14h30 à 16h30. Les activités sont variées : décoration à thème, crochet, jeux de société sont au programme. La liste n'est pas exhaustive !!

Un atelier poterie est à l'étude : lieu et moment sont encore à déterminer.

Enfin, l'association envisage la création d'une activité « Découverte et patrimoine ». Son but : réaliser un inventaire physique (monuments, bâtiments...) et historique de nos villages. Ses moyens : la photographie, les recherches bibliographiques ( archives , Internet, etc.). Ce travail, fort enrichissant, sur le patrimoine local pourrait conduire à des bulletins ou des présentations publiques. L'activité est à mettre en place et elle ne peut être viable qu'avec quelques personnes intéressées !! Pour qu'elle puisse démarrer, contactez H. Lugan au 06.07.85.11.28

Ces activités nouvelles vont s'intégrer dans « création récréation ». Alors, que vous soyez du village ou de plus loin, vous êtes cordialement invités à participer à l'une d'elles. L'essayer ce sera peut-être l'adopter ! Il faut cependant rappeler que l'association continue tout ce qu'elle proposait déjà : belote, bridge, danse de sociétés, informatique, jeunes qui pratiquent le yoga, marche peinture, scrabble et yoga pour les adultes.

La vie associative est indispensable pour améliorer la qualité de vie d'un village , d'une communauté. La diversité des ateliers, nous l'espérons, permet de donner satisfaction au plus grand nombre. C'est en ce sens qu'œuvrent toutes les personnes bénévoles qui constituent l'ossature de notre association.

## CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



Cette saison le Cadours Olympique continue sur sa lancée. L'école de football reste dynamique avec de bons progrès dans toutes les catégories. Malheureusement nous n'avons pas pu aligner une équipe senior cette saison faute d'effectif, en revanche, toutes les tranches d'âges sont représentées : une équipe U6 (moins de 6 ans), une en U7, trois en U9, deux en U11, deux en U13, une en U15, une en U17 ! Plus de 130 enfants défendent les couleurs du club dans le département. En loisir, l'équipe féminine et l'équipe vétérans sont aussi très actives. Grâce au soutien des commerçants de Cadours et de divers partenaires, le club a pu investir dans du matériel de qualité, renouveler une bonne partie de ses maillots (portés fièrement !) et acheter des buts transportables afin d'augmenter la qualité des entraînements. A noter, le taux d'encadrement se maintient mais nous cherchons toujours des personnes motivées pour cela. Notre traditionnel tournoi de rentrée a été un énorme succès entre le nombre de personnes présentes et le nombre de joueurs participants (près de 400 sur le week-end...). Nous avons refusé de nombreuses équipes et tous les clubs nous ont félicité pour l'organisation. Organisation de qualité grâce à un grand investissement de nombreux bénévoles. Le club a organisé un premier loto le 11 novembre 2018 où près de 180 personnes étaient présentes (notre second loto aura lieu en février). Comme chaque année,

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

nous avons organisé une tombola de Noël afin de financer les voyages de fin d'année (de nombreux lots étaient à gagner !). L'année passée, les U6/U7 ont eu le loisir d'aller dans un parc d'attraction, les U9 sont allés à Walibi, les U11/U13 ont fait un tournoi à côté de Pau et les U15/U17 ont expérimenté canyoning et rafting dans l'Aude. Nous organisons aussi un goûter courant janvier. Vous trouverez toute notre actualité en nous suivant sur notre site internet ( <http://co-cadours.footeo.com> ) ou sur notre page facebook. A bientôt au bord des terrains !

### ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS

La saison 2018-2019 a recommencé le mercredi 13 septembre avec un début d'année quelque peu agité.

Le bureau de l'association étant démissionnaire avec un départ de 3 personnes, nous avons dû mettre en place rapidement une assemblée générale afin que l'ASL ne disparaisse. Merci aux 14 personnes qui se sont déplacées pour nous soutenir et montrer leur intérêt à l'association.

5 nouvelles forces sont venues nous rejoindre, merci à Christine, Sandrine B, Céline, Sandrine B et Julie grâce à qui l'association peut perdurer.

Le nouveau bureau se compose aujourd'hui d'une nouvelle présidente : Vanessa Salaun, vice-présidente : Sandrine Bétremieux, trésorière : Frédérique Olivier Isabel, vice trésorière : Christine Dedieu et des secrétaires : Sandrine Abreu, Céline Torregrosa, Magali Tachon, Julie Sacareau, Sandrine Benard.

Nous tenons à remercier chaleureusement Sandrine Kroockmann pour toutes ces années dévouées à l'ASL.

Cette année, les cours de danse du monde sont dispensés par Souad, puisque Guillemette a quitté l'ASL pour des raisons de santé. 4 séances se déroulent le mardi de 17h30 à 21h.

L'année 2019 semble être l'année du changement ! En effet, Vanessa, professeur de Modern Jazz a fait le choix de partir elle aussi. Le nombre d'adhérents en danse cette année a fortement baissé ce qui a eu pour conséquence une forte diminution de ses heures de cours. Vanessa ne souhaitait plus continuer dans ces conditions-là. Son contrat s'est arrêté au 30 novembre. Cette fin d'année se termine donc par une recherche active de nouveaux professeurs de danse.

Heureusement Marlène éducatrice sportive « sport santé » nous accueille toujours le lundi et le mercredi soir de 19h à 20h et de 20h à 21h pour les cours de gym TONIQUE. Les cours des enfants sont le mercredi après-midi à partir de 14h30 (tous ces cours sont complets). Comme l'année dernière 2 sessions de gym douce sont ouvertes afin de satisfaire le plus grand nombre : le mardi de 10h à 11h ainsi que le jeudi de 14h30 à 15h30.

La marche nordique fédère toujours autant de personnes. Venez rejoindre le groupe le mercredi de 9h30 à 11h30, le mardi de 14h30 à 16h00. Le dimanche de 10h à 12h. Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter sur notre mail [aslcadours@yahoo.fr](mailto:aslcadours@yahoo.fr) et nous suivre tout au long de l'année sur le Facebook de l'ASL.

### JUDO COTEAUX DE SAVE



Judo Coteaux de Save a organisé son 4ème stage national les 20 et 21 octobre dernier, à Cadours. André ALLARD, 5ème Dan, ancien membre de l'équipe de France et Champion de France par équipe nous a fait l'honneur de sa présence. Cette rencontre exceptionnelle a remporté un franc succès.

Tous les judokas, de mini poussins à adultes, étaient ravis de partager cet échange qui s'est clôturé par un apéritif dînatoire offert par le club. Puis le stage enfants a suivi les 22 et 23 octobre pour le plus grand bonheur de nos chers bambins à l'énergie débordante.

### MÉDIATHÈQUE DE CADOURS



La Médiathèque (28 Avenue Raymond Sommer à Cadours) des Coteaux de Cadours vous informe de l'ouverture de son compte Facebook « Médiathèque des Coteaux de Cadours » .

Dès la mi-janvier, si vous êtes usager, vous aurez accès de chez vous au catalogue en ligne de la Médiathèque et pourrez explorer la collection, le fonds, de la Bibliothèque. Vous aurez également la possibilité de voir où vous en êtes sur votre compte, réserver des documents et nous écrire.

De février à avril, il y aura une exposition sur les Châteaux Forts et nous vous tiendrons au courant sur notre compte Facebook d'un prochain atelier d'écriture. Nous reconduisons durant les deux trimestres, l'animation « Jeux de société », en partenariat avec la section ludothèque du Foyer Rural de Grenade.



## LES CHATS D'OC DU CASTÉRA



Chats d'Oc du Castéra

En cette rentrée 2019, un nouveau partenariat se crée entre la Mairie de Cadours et l'Association de la commune voisine Les Chats d'Oc du Castéra. Bien que les chats remplissent une fonction sanitaire en contenant les populations de rats et souris, il est nécessaire de

contrôler leur prolifération pour limiter les bagarres et marquages (urines, griffades, etc.), les miaulements intempestifs, la transmission de maladies, l'impact sur la faune sauvage notamment les oiseaux.

Contrairement aux idées reçues, la vie d'un chat errant est souvent synonyme de souffrance et de lutte au quotidien pour s'assurer nourriture et territoire. Une majorité de chats errants souffrent de maladie, sont empoisonnés ou encore euthanasiés par les services de fourrière suite aux plaintes des habitants.

La stérilisation est un GESTE RESPONSABLE, et il est du devoir de chacun de faire stériliser son chat mâle ou femelle dès l'âge de 6 mois, ceci afin de :

- éviter les portées non désirées et la prolifération incontrôlée,
- éviter à son compagnon, les bagarres, les fugues, la contraction de maladies et le marquage urinaire,
- favoriser l'adoption de chats en association ou en refuge.

Il est également essentiel de faire identifier son chat par puce électronique ou tatouage, afin de :

- retrouver vos coordonnées de propriétaire en cas de perte de votre animal grâce au fichier ICAD
- éviter son euthanasie en cas de capture par la fourrière.

1 chat stérilisé, c'est 10 à 20 chatons sauvés chaque année

Depuis sa création en 2015, c'est grâce aux dons que l'association a pu stériliser de nombreux chats mâles et femelles, limitant ainsi leur prolifération, la propagation de maladies et la souffrance animale.

L'association est reconnue d'intérêt général et tout don, ouvre droit à une déduction fiscale de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. L'association est à la recherche de fonds financiers pour assumer les frais vétérinaires : stérilisation, soins, etc. et de matériels divers : nasses, caisse de transport et de nourriture pour les chats errants.

Vous pouvez également nous aider en devenant membre actif et contribuer à la capture des chats dans les nasses et le transport vers les vétérinaires de Cadours, partenaires de l'association, pour leur stérilisation. Le chat ainsi stérilisé, devient un chat libre (chat sans propriétaire, stérilisé et identifié) et est ensuite relâché à l'endroit où il a été capturé.

Pour plus d'informations, contactez le 05.62.13.40.71 ou suivez-nous sur Facebook «Les Chats d'Oc du Castéra».

## USAGE D'UN DRONE DE LOISIR



Les règles à suivre pour utiliser un drone :

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité.

1. Je ne survole pas les personnes
2. Je respecte les hauteurs maxi-

males de vol

3. Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit
4. Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération
5. Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés
7. Je respecte la vie privée des autres
8. Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité
10. En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.

Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L. 6232-13 du code des transports.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile : [www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html)

## VÉHICULES DE COLLECTES : DANGER



Les équipiers de collecte, les ripeurs sont fortement soumis aux dangers de la route et doivent faire face aux trop nombreuses incivilités de la part de certains automobilistes.

Lorsqu'il y a peu de distance entre deux conteneurs, les ripeurs restent sur les marches pieds, à l'arrière de la benne. Ils sont très souvent frôlés par des voitures qui doublent la benne à ordures.

Lorsque vous doublez une benne, nous vous remercions d'adopter une attitude responsable en vérifiant la visibilité avant de doubler et en respectant une distance d'au moins 1,50m entre votre véhicule et la benne.

## REDUISONS NOS DÉCHETS



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

La Communauté de communes des Hauts Tolosans vous propose 3 guides pour vous accompagner dans votre démarche de réduction des déchets : <http://www.hautstolosans.fr/dechets-scc>

En effet, la Communauté de communes, ce sont 29 communes et 32 000 habitants, mais ce sont également 7 800 tonnes de déchets ménagers, 2 100 tonnes d'emballages et de verre recyclés, 220 tonnes de déchets verts compostés et 220 tonnes d'objets encombrants incinérés, etc.

Pour le transport et le traitement de ces déchets, la collectivité et ses prestataires consomment plus de 120 000 L de gasoil par an. Et si, ensemble, nous réduisons nos déchets et leur impact sur notre environnement !

### MIEUX CONSOMMER, MOINS JETER : GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

1. AVANT D'ACHETER, il faut se demander si cela sera utile et quelle sera la solution la plus rentable : la location, l'achat d'occasion, le troc et l'échange de services, les courses allégées en déchets
2. REPARATION, votre machine à laver, votre télé ou encore votre portable ne fonctionnent plus, les semelles de vos chaussures se sont décollées, votre pull fétiche est décousu, votre fauteuil a besoin d'être rafraîchi... Avant de les jeter, renseignez-vous pour les faire réparer auprès d'un ami ou d'un professionnel.
3. RE-EMPLOI, exemple des structures : bornes d'apport volontaire « Le Relais », Emmaüs, Défi à l'espérance, Resto du cœur, Croix Rouge...
4. LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, 20 kilos de nourriture par an et par foyer de quatre personnes, encore comestible et emballée, sont jetés à la poubelle, ce qui représente un coût d'environ 400 €
5. TRANSFORMATION DES DÉCHETS FERMENTISCIQUES : LE COMPOSTAGE, on pense ne plus rien obtenir de certains déchets et on les jette à la poubelle. C'est souvent le cas des déchets verts et fermentescibles (tonte, fleurs fanées, épluchures, feuilles mortes...). Or, mieux les gérer c'est fabriquer du compost pour les plantes et participer au cycle de la matière. Pour vos déchets domestiques: nous vous proposons des composteurs bois (20€) et plastique (15€).

### C'EST LA FÊTE, «FÊTE» MOINS DE DÉCHETS

Une fête locale, un évènement culturel, un concert, etc. sont l'occasion de partager un moment agréable en commu-

nauté. Ces évènements génèrent énormément de déchets et peuvent avoir un impact négatif sur votre environnement.

3 niveaux d'actions pour agir à votre échelle et par étape

1. AVOIR UNE MANIFESTATION PROPRE, mise en place du tri et quantification des déchets produits.

La CC des Hauts Tolosans peut vous aider à agir sur la gestion des déchets produits lors de la manifestation.

2. RÉDUIRE LES DÉCHETS A LA SOURCE, réfléchir en amont de la manifestation pour diminuer la part de déchets produits sur les différents postes. L'animatrice tri et prévention de la CC des Hauts Tolosans pourra aider à lister les objectifs de réduction des déchets. (communication autour de la manifestation, buvette, restauration, mobilier, gaspillage alimentaire).

3. IMPLIQUER VOS PARTENAIRES, le choix de vos partenaires et leur implication vont aussi vous permettre de réduire encore votre impact sur l'environnement.

Pour finir, communiquez sur votre démarche avant, pendant et après la manifestation afin d'informer et de sensibiliser.

### FABRIQUER SES PRODUITS MÉNAGERS

Pratique, écologique et économique, fabriquez votre propre : liquide vaisselle, poudre lave-vaisselle, liquide de rinçage pour lave-vaisselle, produit à vitre, nettoyant multi-surfaces, nettoyant carrelage et linoléum, détartrant WC, lessive liquide...

Ingrédients pour la recette de liquide vaisselle :

- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 4 cuillères à soupe de savon noir ménager
- 3 cuillères à soupe de cristaux de soude (irritant)
- 30 gouttes d'huile essentielle de citron ou de thym\*
- 1 litre d'eau bouillante

Bien mélanger les ingrédients dans un bidon et couvrir avec de l'eau bouillante. Si vous avez la peau sensible, utilisez des gants car les cristaux de soude peuvent être irritants.

Retrouvez toutes les recettes sur : <http://www.hautstolosans.fr/dechets-scc>

## RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE



Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande

souplesse dans l'actualisation des listes électorales et toute personne pourra solliciter son Inscription sur les listes électorales en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au **31 mars 2019**. Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente. Dès 2019, vous êtes invités à contrôler votre inscription sur le Registre Électoral Unique via l'adresse [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Un peu d'histoire...

## Le Couvent de Cadours

Cadours (27 septembre 1872-1904) : Très rapprochée par sa situation géographique des maisons de Laréole et du Castéra, la fondation de Cadours a achevé l'implantation des Soeurs Bleues dans le Nord-Ouest du département de la Haute-Garonne. Monsieur le Curé Doyen avait appelé les Religieuses de la Congrégation de Nevers pour s'établir à Cadours, profitant de la propriété familiale de l'une de ces dames. Elles y vinrent avec l'assurance qu'elles auraient des élèves pensionnaires et externes et que leur maison s'agrandirait et prospérerait. Néanmoins, elles durent faire face aux institutrices qu'elles venaient remplacer et qui ne comptaient pas assujettir leurs élèves à la discipline, ainsi qu'aux «déboires» des servantes ne savant pas toujours gérer la dépense sur le revenu. Déçues, elles firent une pétition à leur Supérieure Générale pour obtenir d'être rappelées d'une localité où elles n'avaient pu obtenir de bons résultats...

Soeur Ephrem de Bérod, propriétaire de l'immeuble, se hasarda alors à proposer à la Supérieure Générale de la Congrégation de l'Immaculée Conception d'accepter la succession de son oeuvre et d'acquérir sa maison, avançant divers arguments géographiques et pratiques : provisions, médecin, remèdes, confession, lieu de refuge en cas d'accident. Le Conseil décida alors d'accepter la proposition en prenant des dispositions matérielles, à savoir, faire reconnaître l'école comme communale, et que moyennant une petite construction pour les classes réglementaires, on y ferait aussi un dortoir qui permettrait de recevoir quelques élèves pensionnaires. La maison a prospéré quelques années, et au-delà de ce que laissait présager l'expérience des Dames de Nevers. Les élèves internes se sont ensuite raréfiés, la faute aux lourds impôts que supportent les propriétaires et au bas prix des céréales qui sont l'unique fortune du pays de Cadours, où il n'y a alors aucune industrie, ainsi qu'aux nombres de petites écoles fondées dans chaque village ou presque. Comme ailleurs, l'école a été victime des lois du début du siècle. Pour 1902, deux décisions sont à relever: «L'établissement est à laïciser d'urgence, la commune possède un local» (12 juillet 1902). Et le rejet d'autorisation, signé Combes et daté du 18 décembre 1903. Prévoyant cette issue, la communauté de Cadours avait fait, le 5 septembre 1902 une demande d'ouverture d'école libre auprès de la Municipalité et celle-ci avait accueilli favorablement la requête... En 1904, il faut fermer non seulement l'école mais aussi un ouvroir (lieu réservé aux ouvrages de couture, de broderie, etc. dans une communauté) ouvert pour maintenir les oeuvres paroissiales et la présence des religieuses dans la ville. Le Couvent fut acheté après 1905 par la Famille Deschamps et revendu vers 1930.

(1914) : Les établissements dont dispose le Service de Santé Militaire en temps de paix, ne permettraient de recevoir qu'une faible partie des malades et des blessés de l'armée mobilisée. Il est donc nécessaire de prévoir, pour le cas de guerre, la création de nombreux hôpitaux. Ces hôpitaux portent le nom d'Hôpitaux temporaires. L'Hôpital de Cadours, hôpital bénévole, géré par des particuliers et les collectivités locales, est répertorié parmi les hôpitaux de la 17ème région militaire sous le numéro HB n°10 bis Cadours. Il était établi dans une maison privée (le Couvent de Cadours), et il y comptait 20 lits. Fonctionnant à partir du 8 octobre 1914, sa date de fermeture n'est pas connue.

## NAISSANCES

- FISSELIER Lindsay, Lilou, Cassandra ..... 10/07/2018
- MALENGO Camille, Antoine..... 12/08/2018
- LEPELIER Arya, Marie, Isabelle ..... 06/11/2018
- QUANG MILHAVET Thaïs ..... 09/11/2018
- PLANTADE Mahée ..... 20/11/2018

## DÉCÈS

- ZAMBON, ép. PROSPER Marie, Antoinette..... 04/04/2018
- DUGROS Hubert, Antonin ..... 15/07/2018
- ZORATTO Alcéo, Giovanni ..... 29/07/2018
- DUPLANTIER Fernand, Armand, Charles ..... 04/08/2018
- DE JESUS VIEIRA RAMOS Joao, Miguel..... 05/08/2018
- ROUCOLLE, ép. SERRES Henriette, Marie, Léontine ..... 11/08/2018
- RIGAUDIE, ép. GROC Françoise, Annie ..... 12/08/2018
- MARTIN, ép. CAUNES Emilienne, Paulette ..... 15/08/2018
- THOUVENIN Jean, Roger ..... 08/09/2018
- QUINTANA, ép. ROUMEC Eliane, Fernande ..... 20/10/2018
- VAN PÉTÉGHEM, ép. COLLIGNON Liliane, Paulette, Lucienne et
- GASTAL, ép. RIDEL Josiane, Marie, Claire ..... 12/11/2018
- MAURY, ép. MAZEAU Renée, Antoinette..... 17/11/2018

## MARIAGE

- JULIAN Marc et FEILLIAS Audrey..... 28/07/2018
- OUSTRIC Christophe et DA COSTA Aurore ..... 08/09/2018
- PAGÈS Jean-Bernard et NOVIKOFF Natacha..... 15/09/2018



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480  
 Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19  
 Courriel : [cadours.accueil@mairie-cadours.fr](mailto:cadours.accueil@mairie-cadours.fr)  
 Site Internet : [www.mairie-cadours.fr](http://www.mairie-cadours.fr)

- Lundi.....8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Mardi .....9h00 à 12h ..... 13h30 à 18h30
- Mercredi .....8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Jeudi ..... Fermé au public ..... 13h30 à 18h30
- Vendredi .....8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro  
 L'équipe communication municipale :  
 Michèle PONTAC , Henri BEGUE, Marc JULIAN,  
 Aude PREVOST, Sébastien CLAVEL, Régine  
 SACAREAU, Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

